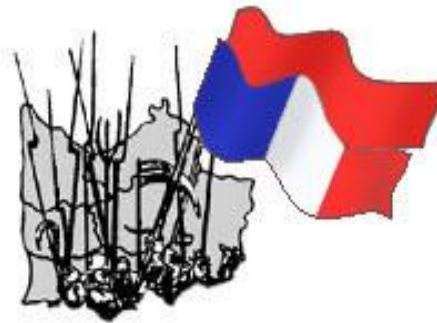


BULLETIN-LETTRE N° 74

Juillet, août, septembre 2016

1851



Association pour la mémoire des Résistances républicaines

Siège social : Hôtel de Ville 04190 Les MÉES – site : www.1851.fr

Directrice de la publication : Colette Chauvin

Périodicité : trimestrielle

OPINIONS ...

Une réflexion de René MERLE à propos de 1851 et de notre présent en 2016 ...

Ces dernières années, j'ai souvent indiqué sur mon blog, et sur le blog de l'Association 1851, combien la matrice des années françaises 1848-1851 me paraissait féconde, pour le meilleur et pour le pire ; je soulignais, en effet, que raviver son souvenir (sans y chercher modèle) me paraissait opérant par rapport aux impasses politiques dans lesquelles nous butons, faute de pouvoir prolonger d'actions efficaces nos constats désolés sur le présent.

On connaît le contexte de ces années 1848-1851. Une République aussitôt volée au peuple parisien qui l'avait mise en place, une République de l'Ordre bourgeois engendrant la

Constitution présidentielle autoritaire de 1848 (modèle de la nôtre) et par là même le Césarisme à la française.

On se souvient de la querelle des emblèmes, le tricolore de la Nation et le rouge de la République sociale, rouge dont l'exigence, - aussitôt niée par le verbiage humaniste d'un Lamartine -, parut définitivement vaincue dans le solo funèbre du prolétariat de Paris, de Rouen, de Marseille en 1848, de Lyon en 1849 ; un prolétariat alors infiniment minoritaire, dont l'exaspération fut jugée a posteriori aventuriste, voire suicidaire, par les tenants du suffrage universel, bien au chaud dans leur quiétude petite-bourgeoise : "Prenez le bulletin de vote, que diable, et non pas le fusil...".

L'écrasement du prolétariat sembla un

temps sonner le glas du républicanisme révolutionnaire.

Mais alors, de façon surprenante pour qui ne voyait se ranger derrière la bannière rouge qu'un prolétariat vaincu, c'est des profondeurs de l'immense masse paysanne et artisanale que viendra la relève. On sait comment, grâce à un militantisme effréné, les « démocrates socialistes » réussirent en quelques mois à souder les espérances populaires autour d'un programme concret, et parfaitement réalisable : défense de la petite propriété contre l'emprise des Gros et l'Usure rapace, mise en place d'une éducation nationale, laïque, et gratuite.

On sait enfin comment les plus décidés de ces militants doublèrent l'action légale d'une préparation clandestine à l'affrontement inévitable.

Ce « front de classes » démocrate socialiste fut efficace dans la reconquête électorale d'une opinion abusée, mais il fut, on le sait, en dernière analyse impuissant devant la démagogie césarienne et la force brutale.

On a pu par la suite faire la fine bouche devant cette combativité paysanne et artisanale, condamnée par l'histoire : son idéal n'était-il pas celui des « Sans Culottes » de 1793, petits propriétaires républicains, jouissant honnêtement du fruit de leur travail, et libérés de l'oppression des « Gros » ? Idéal bien entendu condamné par l'irruption du capitalisme moderne. Je me souviens d'un colloque, dans l'Yonne, où un historien du mouvement ouvrier me demanda, non sans condescendance, s'il ne

valait pas mieux traiter de « la Sociale » à venir que de ce radicalisme populaire anticipant la Troisième République ?

En fait, il y a, je crois, une grande différence entre nos radicaux des années 1870-1880 et ceux de 1848-1851 : l'idéal républicain égalitaire persistait certes, mais il convient de mesurer l'énorme déperdition de fraîcheur et de vertu politique, après 20 ans de souillure impériale et capitaliste. On ne sort pas indemne de pareille épreuve, et la transformation fondamentale que réclamaient en 1850 les tenants de la Constitution de 1793 se réduisit après 1880 à un réformisme pépère, qui donna à la mouvance « radicale » sa tonalité si souvent ridiculisée.

Tout ceci est bel et bon, mais quel rapport, autre qu'affectif et mémoriel, avec ce que nous vivons aujourd'hui ? Un prolétariat laminé, mais capable encore de sursauts défensifs ; une masse de salariés des services (privés ou publics) inquiets devant la dégradation de leurs conditions de vie et l'insécurité de l'emploi ; des classes dites moyennes jusqu'à présent relativement à l'aise, mais qui ne sont plus toujours à même d'assurer à leurs enfants un avenir aussi positif que leur présent...

On sent bien qu'il serait indispensable, au-delà des revendications catégorielles, qu'un « front de classe » unisse vraiment ces catégories (qui souvent s'ignorent) dans une lutte résolue contre le néo-libéralisme générateur de tous ces maux.

C'est ici, en ce qui me concerne, qu'intervient le souvenir de la période 1848-1851, où paysans et artisans luttèrent pour le maintien de leur petite propriété, et, partant, de leur sécurité, alors que les voies ferrées naissantes et les capitalistes leur proposaient le chemin de l'exode rural.

Aujourd'hui, la masse qui peut œuvrer pour un changement de société n'est bien évidemment plus seulement celle des paysans, laminés par « la modernisation », mais celle des salariés et des artisans.

Je voyais récemment dans un de ces débats dont notre télé a le secret une sémiologue jeune économiste proclamer que la lutte contre la loi travail était une lutte rétrograde, que l'aspiration à la sécurité des CDI était un leurre dans une société où l'on changera souvent d'emploi, que l'avenir est au mouvement moléculaire des énergies de l'auto-entreprenariat, bref, que CGT, FO, FSU et Sud peuvent ranger leurs

bannières, car leur combat va à contre-courant de l'histoire, dans une France grande ouverte à la mondialisation et, partant, à la désindustrialisation.

C'est tout l'enjeu idéologique de notre période qui se joue ici. Le mouvement social ne doit pas se laisser démoraliser ou abattre par les propos des vendus au capital, qui estiment que toute lutte est inutile, ou nuisible. Le mouvement social ne peut pas seulement regarder en arrière, comme nos démocrates socialistes de 1850 regardaient vers 1793 en occultant les réalités nouvelles du capitalisme industriel. Mais à ce mouvement de proposer un avenir qui ne verrait pas le monde à l'aune du profit, mais qui mettrait les infinies possibilités techniques et scientifiques au service du peuple, un avenir qui desserrerait (avant de la supprimer) l'emprise du capital sur la République, un avenir qui ouvrirait la voie d'une vraie démocratie.

Puissent l'enthousiasme et la combativité de nos aînés de 1848-1851 nous encourager dans cette lutte sans doute bien difficile, mais combien nécessaire !

René MERLE 23 juin 2016.

DOCUMENT •••

Lettre à un déporté Tourtourain en Algérie ...

Transmise par Alain TRINQUIER, issue de sa collection privée.

Transcription et notes de Frédéric NÉGREL. L'orthographe est celle de l'auteur.

Cette lettre, dont l'auteur nous est inconnu, est adressée à Jean Joseph Tropez Blanc, maréchal-ferrant à Tourtour (Var). La commission mixte l'a condamné en 1852 à la déportation en Algérie « moins » (pour 5 ans) : « A pris une part active à l'insurrection. A fait fabriquer des balles. Homme très exalté et dangereux. » (Procès-verbal de la commission mixte du Var, AN, BB/30/398)

Sa peine sera commuée en surveillance de la police le 3 décembre 1853 (AN, BB/22/169). C'est lui qui a prêté un cheval à Martin BIDOURE pour faire la liaison entre Aups et Tourtour. (René Merle, "Martin Bidouré,"

fusillé deux fois”, Bulletin de l’Association 1851, 12, octobre/novembre 2000).

Jean Joseph Tropez Blanc est né à Tourtour le 4 novembre 1806, de Jacques Tropez, berger, et Catherine Ferrier. Il a épousé Rosalie Basset le 1^{er} juin 1830. En 1851, il habite le Château Bousquet (le vieux château) avec son épouse et ses enfants Pierre (né le 18 avril 1836), Rosalie (née le 1^{er} octobre 1839) et Joséphine (qui a 1 an).

Ses fils Augustin (dont il est question dans la lettre, né 30 avril 1831) et Pierre seront à leur tour maréchaux-ferrant. Le premier à Tourtour, le second au Val.

Jean Joseph Tropez est décédé à Tourtour le 26 février 1886 à 79 ans

Mon dévoué ami

Etant chargé soit de votre maison soit de lami troin à vous faire reponse et sur tout ce que vous lui demandé dont les details suivent je vous dirai que l’on vous a repondu dans les autres lettres aussi mais on les affranchisses et l’on pense que l’on ni met pas autant d’atentions[.] votre dévoué petit pierre est décidé à partir est c’est possible qu’il arive avant la lettre[.] mais pour vous consoler on à décidé de vous adresser la présente[.] il aurez partit plutôt puisqu’il à etez à toulon pour vous joindre mais il na pas etez à temps et aujourd’hui c’est-à-dire hier on à apozé des papier pour le metre en regle pour senbarquer pour vous joindre et part immédiatement pour vous consoler et etre votre baton de vieillesse[.] on ne vous abandonne pas mon cher ami[.] ne pensez plus à cella c’est bien le contraire[.] tous vos amis qu’il serez trop long à ennumerer sinforment de vous et prenant part à votre malheureux sort[.] enfin apresent tout le monde se sent mieux[.] les fautes que vous vous faites à tous les gens du pays et pour toute sorte de moyen. tout le monde vous regretant infiniment exeptez les quelque acusateur[.] vous demandiez de moyen on vous fera passer tout ce que vous demanderez[.] tachez à setablir avec le petit pierre on vous le fera tenir à la destination que vous serez[.] mais il est bien difficile à faire rentrer l’argent qu’il vous est du[.] les olive valent peu d’argent[.] le commerce est interdit ici[.] enfin on fera tout et meme plus pour vous faire

passer les moyen que vous demandiez dans vos lettre pour les affaires de la maison vont bien[.] le travail pour cella n’est pas bien fort parce que c’est affaire à generallement tout interdit[.] mais augustin travaille divinement bien et tout le peuple en est bien content[.] en parlant d’augustin il à subit au sort le 12 de ce moi et il à pour son compte le 13 mais en à mis à la masse comme vous avez décidé[1] je vous direz qu’il paraît tres laborieux[.] lorsque il à fait son travail le matin il part pour la campagne soit piocher ou autre travail d’agriculture[.] on ne le voit pas herer dans le village comme font dautre gens[.] on à parlez à M. lavocat pour prier de tacher si faire se peut houi de revenir en france et setablir dans un autre departement que le var[2][.] mais puis on à parlez à quelqu’un autre et on nous à assurez que ce ne serez pour une année seulement mais que pour quelque mois[.] ainsi mon ami tachez à vous resilier à vous consoler à avoir patience[.] ce ne sera pas comme on l’avait dit[.] notre gouvernement socupe à ce moment de vous autre[.] tachez d’hi etre fidelle et socuper de rien que de vous autre avec soumission à votre chef et prenez patience Dieu est sur tout il protegera san doute les infortunes et je desire de tout mon ceur à vous serer entre mes bras au plutôt[.] que lon ni pense pas puisque je pense que vous etes tous ensemble les gens de tourtour[.] dite à j^h Blanc[3] qu’il vous doit encore de pomme de terre[.] comment faire pour en avoir soit pour manger et en semer puisquelle vous sont due et elle se gateront et qu’il tache d’envoyer une procuration à quelqu’un pour ses affaires.

*je vous dirai que pelasie[4] votre fille doit faire sa première communion le jours de jeudi saint prochain
voici encore en peu de mot ce qu’il se passe en france[.] le president de la Republique à convoquet le senat pour le 29 courant[5][.] les chambres aussi doive sassembler et l’on pense et on juge qu’il y aura beaucoup d’ameliorations sur beaucoup de chose[.] ici on nous à changez presque toute l’administration[.] simian aîné[6] maire, le meme adjoint, et trois conseiller ont restez, le reste tout nouveau[.] tout le monde est paisible au pays etc. etc. quand à moi je suis encore dans la meme maladie ni javance et ni je reculle[.] je perd la*

patience depuis le temps[.] je vous direz que toute la maison votre épouse et vos quatre enfans me chargent à vous dire mille et mille chose de sa part[.] il se portent tous bien et desirent de tout son ceur et dame que vous en soyez de meme[.] nous tachons demployer tous nos amis pour faire quelque grace pour vous autres tous mes bons amis de tourtour[.] oui tous[.] donnez en faites de compliment aux autre quatre[7] de la part[.] si je ne suis pas etez vous voir à Draguignan[8] c'est ma maladie qui ma empechez[.] mes braves amis croyez moi que je vous regrette plus que vous ni pensez[.] votre fils pierre vous dira mieux lorsque vous vous serez abouchez[.] rapelez vos amis [.] donnez-nous de vos chere nouvelle de temps en temps[.] ne craignez pas à nous fatiguer car c'est bien le contraire[.] je va terminer ma letre au non de toute votre maison parens et infinites damis en vous embrassant du fond et du profond de tout mon ceur et de celui qui se dit votre unique ami.

Notes :

[2] Visiblement, Augustin Blanc a tiré au sort un mauvais numéro qui le désigne pour le service militaire mais il va payer pour être remplacé.

[2] Une des peines infligées par les commissions mixtes qui répriment la résistance de Décembre est l'internement qui consiste en une assignation à résidence dans un autre département.

[3] Joseph Blanc, cultivateur de 48 ans, est un autre Tourtourain condamné à la déportation en Algérie. Il sera placé dans le camp d'Aïn Benian jusqu'au 28 décembre 1853.

[4] Il s'agit de sa fille Rosalie, née le 1^{er} août 1839.

[5] C'est la séance d'installation de la nouvelle assemblée et du Corps législatif au cours de laquelle le prince-président annonce : « La dictature que le peuple m'avait confiée cesse aujourd'hui. »

[6] Jean François Simian.

[7] Au total, ce sont 6 Tourtourains qui ont été déportés en Algérie. Il en manque donc un dans l'esprit de l'auteur de la lettre. Outre Jean Joseph Tropez Blanc (déporté à Birkadem) et Joseph Blanc (Aïn Benian, cf. note supra), il

s'agit de : Léon Antoine Abeille, garde forestier, 30 ans, (camp inconnu), peine commuée le 12 août 1854 en surveillance ; Jean Beuf, cultivateur, 52 ans, Birkadem, même commutation ; Denis Sisteron, cordonnier et sergent de ville, 30 ans, Aïn Benian, commuée en surveillance le 2 février 1853 ; Joseph Antoine Lazare, dentiste ambulancier, 35 ans, Birkadem, commuée en surveillance le 16 août 1855. Ce dernier étant originaire de Mérindol (Vaucluse) est peut-être « l'oublié » de l'auteur.

[8] Blanc y a été détenu du 4 janvier au 27 février 1852 avant d'être transféré à Toulon.

[9] Il y a alors à Tourtour deux Joseph Troin : Jean Joseph, propriétaire cultivateur, 43 ans, habite Pré Bouchon et Joseph Pascal, lui aussi propriétaire cultivateur, 52 ans, la rue Droite.



Cachet de la poste : Salernes (78) 28 mars 52.

Une petite précision postale d'Alain Trinquier : la lettre a été recueillie par le facteur rural dans la boîte aux lettres de Tourtour et il y a apposé la lettre-timbre de cette boîte : le B dans un cercle qu'on voit dans l'angle gauche.

Magloire l'irréductible Républicain¹ ...

Il passa 19 années, (toute la durée du Second Empire), interné au camp de Lambèse, en Algérie, prison politique où furent déportés les insurgés du coup d'État.

Quand le soulèvement fut écrasé, les insurgés domiciliés à Barrême ou dans le canton, sont arrêtés et jugés. Parmi eux :

«Magloire Blanc de Clumanc, 29 ans bourrelier à Digne, vu en armes, porteur d'une énorme cravate rouge, qui s'était enfui, a été

¹ Article paru dans *La Provence* du 10 juin 2016.

arrêté à la frontière. Homme de mauvais propos, démagogue transporté”.

La déportation

Né à Clumanc, au Rioul, le 5 février 1823, Magloire Blanc est décrit comme un bon vivant. Préférant la lutte à la servitude, il prend tout naturellement une part active à l'insurrection.

Étant un des premiers à occuper la préfecture de Digne. Histoire ou légende, on raconte que pour bien savourer sa victoire, il se serait assis dans le fauteuil du préfet et aurait posé ses pieds sur le bureau. Après l'échec du mouvement, il est condamné à la déportation à Lambèse en Algérie.

Il y reste 19 ans, refusant de se soumettre, fidèle à ses principes républicains.

Lorsque le 15 août 1859, Napoléon III fait paraître le décret accordant la grâce à tous les condamnés politiques, Magloire refuse d'en bénéficier. À ses geôliers qui lui présentent le formulaire de soumission à signer, Il répond : *“Blanc est né et mourra républicain, Dis merde à Bonaparte...”*

Il reste en exil jusqu'après Sedan (*à l'instar de Victor Hugo dans son exil volontaire*).

On retrouve sa trace dès 1872 à Clumanc. Il y est certainement décédé entre 1901 et 1906.

Ainsi s'achève l'histoire de Magloire Blanc, le Bas-Alpin de Clumanc, né et mort républicain

Une publication : Le patrimoine de la République en Provence Verte

•••

Très heureuse initiative du Pays d'art et d'histoire de la Provence Verte.

En juin dernier un ouvrage collectif a réunis les recherches sur le patrimoine républicain en Provence verte². Les Marianne de place publique et de mairie, les cercles républicains et chambrées, les écoles de la République, les coopératives, les monuments aux morts, un inventaire précis et documenté.

Il fut présenté à Châteauvert, accompagné d'une intéressante conférence dont Jean-Marie Guillon a le secret,

Préface :

*“Aujourd'hui encore, nombre de personnes sont fascinées par le passé ancien qu'elles idéalisent et négligent le passé récent. Elles associent monuments de l'Antiquité, du Moyen Âge ou des Temps modernes – celui des rois – et le patrimoine. Beaucoup de guides ou de brochures touristiques reflètent encore cette conception dépassée du patrimoine, celle qui prévalait lorsqu'au milieu du XIXe siècle, a été créé le classement aux Monuments Historiques. Or la notion de patrimoine s'est élargie à des œuvres de plus en plus récentes, et souvent considérées jusque-là comme mineures ou négligeables. C'est ainsi que, très récemment, elle a pris en considération, par exemple, les monuments aux morts de 1914-1918 ou bien encore des immeubles du XXe siècle – notamment certaines caves-coopératives de notre région – enfin jugés comme des œuvres architecturales significatives du style, mais aussi de l'activité d'une époque. L'opinion évolue donc et c'est un des mérites des historiens que d'avoir attiré sa curiosité et son intérêt sur des éléments du patrimoine qui pouvaient et peuvent encore apparaître banals. Le pionnier en la matière a été Maurice Agulhon, qui s'est ouvert à cette question en travaillant sur le Var au XIXe siècle dans le cadre de la monumentale thèse d'État qu'il préparait dans les années 1950-1960, avant d'étendre sa réflexion au cadre national. C'est alors qu'il a pris conscience de la richesse de ce patrimoine – notre patrimoine – fait de statues, de fontaines, de plaques, ainsi que de ces bâtiments – la mairie, l'école, la coopérative – qui sont autant de palais de **“La République au village”** dont il a été l'historien.*

L'inventaire qui suit, exhaustif, très bien documenté, se situe dans cette lignée. Le patrimoine de la République a non seulement des qualités esthétiques, mais il est aussi porteur de sens. Il est imprégné de principes auxquels, trop souvent, élus et citoyens se réfèrent sans vraiment en tirer les conséquences. Ces traces du passé ont des apparences souvent modestes, elles se fondent dans l'univers du quotidien, on les longe sans trop les regarder et trop peu de dépliants touristiques les prennent en compte lorsqu'ils vantent les charmes de nos localités.

² La Provence verte s'étend de St-Julien au Nord à Méounes au Sud, et de Pourrières à l'Ouest, à Entrecasteaux à l'Est.

Pourtant elles sont l'incarnation d'un idéal issu de la III^e République, cet idéal inscrit sur les façades des mairies et des écoles que l'on a construit alors : "Liberté, Égalité, Fraternité". La tradition qu'elle a fondée et qui a marqué la vie politique de notre région se méfiait trop d'un pouvoir imposé d'en haut pour prétendre instaurer un régime parfait. Elle voulait simplement faire comprendre que la République devait être la chose des citoyens, et non d'un « sauveur », qu'elle était perfectible par la loi et grâce à l'action des citoyens libres et éclairés par les outils de progrès qu'elle mettait en place : l'instruction publique, le droit de vote, les libertés, l'accès de tous aux biens élémentaires (l'eau, l'hygiène), l'encouragement aux associations permettant l'apprentissage de la démocratie (syndicats, cercles, coopératives, sociétés sportives, etc.).

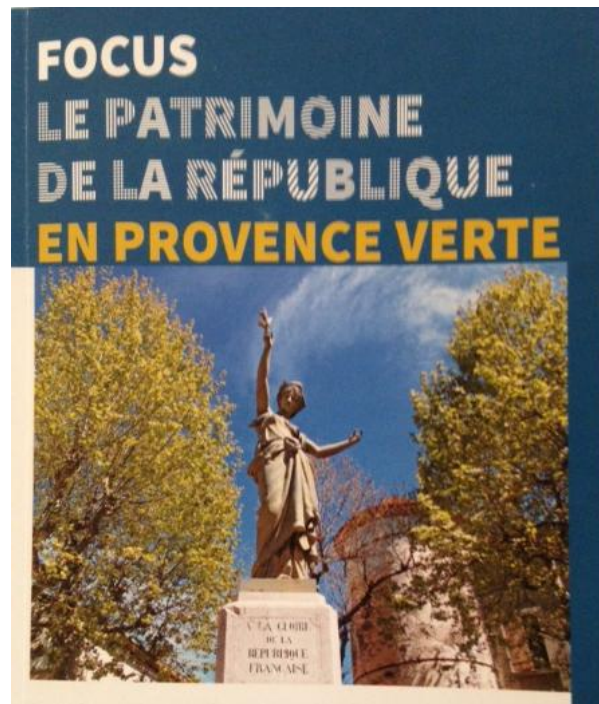
À partir de là, noms des rues, inscriptions sur les frontons des bâtiments publics, monuments, statues se sont voulues autant de leçons qui servaient – ou, en tout cas, qui devaient servir et devraient continuer à servir – à l'éducation du citoyen, et par-delà, à l'éducation de l'humanité car cette République, qui refusait le racisme, s'est toujours voulue porteuse de valeurs universelles. C'est pourquoi, lorsque les moyens locaux le permettaient, ces bâtiments ou ces monuments se devaient d'être beaux, selon les critères du moment, pour être dignes des idées qu'ils représentaient, d'où ces balcons décoratifs, ces campaniles, ces décors sur les façades, tous ces éléments qui les distinguaient du reste du bâti local.

Protéger ce patrimoine et le faire aimer, ce n'est donc pas seulement préserver un legs matériel, c'est aussi faire comprendre aux citoyens d'aujourd'hui, ceux d'ici et ceux qui viennent d'ailleurs, ce que le mot République veut dire.

Jean-Marie GUILLON



Emblèmes et symboles de la République,



Camps la Source place de la mairie, (extrait de "Marianne au Village" Paul Cresp, 2014)

Notre prochain Bulletin livre ●●●

Cette publication, envisagée lors de notre AG 2015, portera sur le manuscrit d'un insurgé Aupsois : Joseph MAUREL, écrit en 1853 : son vécu, son quotidien, sa politisation en direct. Une réflexion globale. "*Mes mémoires sur les événements de 1851 à Aups et neuf mois de captivité, (Joseph) Maurel, (vermicellier)*". Ce manuscrit a été depuis, numérisé par Frédéric NÉGREL, accompagné d'un texte explicatif assorti de notes.

En juillet, contact a été pris avec la directrice des Archives Départementales du Var en vue d'une éventuelle coédition. Les choses sont au point mort pour l'instant. L'ouvrage devrait paraître au cours du premier trimestre 2017.